

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1624

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 12

Aux alinéas 15, 16 et 20, après la référence :

« 6° »

ajouter les mots

« du II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.